



ARCHIVES
DÉPARTEMENTALES



Bordeaux, le 14 septembre 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Découvrez l'exposition « 50 ans du pont d'Aquitaine »

A l'occasion des Journées européennes du patrimoine, la préfecture de la Gironde fête le 50^e anniversaire du pont d'Aquitaine en proposant au public une exposition, réalisée en lien avec la direction interdépartementale des routes (DIR) Atlantique et les archives départementales de la Gironde.

Cette exposition gratuite sera installée **du samedi 16 au jeudi 28 septembre 2017 dans le hall d'accueil des archives départementales** (72/78 cours Balguerie Stuttenberg à Bordeaux) de 8h30 à 17h00 du lundi au jeudi et de 8h30 à 15h00 le vendredi. Durant le week-end des Journées européennes du patrimoine, les 16 et 17 septembre, l'exposition sera ouverte de 14h00 à 18h00.

Au travers notamment de photographies et de vidéos, de coupures de presse et de plans édités par les Ponts et chaussées de la Gironde dans les années 60, cette exposition propose un retour sur la construction ainsi que sur l'inauguration de cet ouvrage spectaculaire qui a marqué l'histoire de Bordeaux.

La construction de ce pont suspendu en acier a représenté à l'époque un coût de 116 000 000 francs, soit l'équivalent de 162 M€, pris en charge à 67 % par l'État, à 16,5 % par le Département et à 16,5 % par la ville de Bordeaux. Son entretien est financé à 100 % par l'État.

Pour saluer cette construction sur laquelle 110 000 véhicules circulent chaque jour, une cérémonie aura lieu le dimanche 17 septembre à partir de 15h. Pierre DARTOUT, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, préfet de la Gironde, dévoilera une plaque commémorative en présence d'Alain JUPPE, ancien Premier ministre, Maire de Bordeaux, Président de Bordeaux Métropole, d'Alain ROUSSET, Président du conseil régional de Nouvelle-Aquitaine et de Jean-Luc GLEYZE, Président du conseil départemental de la Gironde.

Retrouvez l'ensemble des événements proposés en Gironde pour la 34^e édition des Journées européennes du patrimoine sur :

<https://journeesdupatrimoine.culturecommunication.gouv.fr/Programme>.